

document capital, il tiendrait du miracle qu'il n'y ait pas quelques erreurs ou omissions d'ordre technique.

Le budget et le sommaire définissent la politique du gouvernement. Celui-ci a pris les décisions qui s'imposaient pour mettre fin au débat sur la réforme fiscale qui durait depuis une décennie. Il devra rendre compte aux électeurs de ses décisions et du nouveau régime fiscal.

**M. Baldwin:** Il vous faudra beaucoup d'encre rouge pour cela.

**M. Mahoney:** Le patriarche des premiers rangs du parti conservateur, le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees), a dit qu'il s'agissait d'un budget préélectoral. Je suppose que c'est ce que l'on peut dire de mieux d'un budget. Ce n'est pas un budget préélectoral, mais de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes bien prêts à consulter les électeurs à ce sujet si l'occasion se présente.

Il s'en trouve évidemment chez les experts de la politique pour nier qu'il s'agisse d'une réforme fiscale. C'est l'opinion qu'ont exprimée nos socialistes et leurs patrons des hautes sphères du mouvement ouvrier. Ils ont soutenu que le Livre blanc constituait un pas en arrière déplorable après le rapport de la Commission Carter et que les présentes mesures étaient un nouveau recul sur le Livre blanc.

L'opposition officielle, comme c'est son habitude, essaie de ménager la chèvre et le chou. Elle n'a pas encore décidé si elle doit s'arroger le crédit d'avoir brandi le tomahawk devant le gouvernement pour le forcer à présenter des réformes acceptables ou attaquer l'ensemble des propositions fiscales en disant qu'elles ne constituent ni des mesures acceptables ni des réformes. Comme on sait à quelle vitesse fonctionne son esprit collectif, nous ne sommes pas prêts de connaître l'attitude officielle du parti progressiste-conservateur, si cela est même possible. Elle nous parvient par bribes cependant.

Mon collègue de Don Valley (M. Kaplan) a signalé que ces honorables représentants avaient jusqu'à mardi identifié trois mesures comme fer de lance de leurs propositions de réforme fiscale, à savoir, une réduction uniforme de 6 p. 100 de l'impôt, des dégrèvements au lieu d'exemptions et l'abolition de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Puis, mercredi, nous avons eu le plaisir d'entendre le chef de l'opposition (M. Stanfield) divulguer deux autres mesures que comporterait la politique de réforme fiscale des progressistes-conservateurs. Non content de la déduction maximum de \$150 au titre des frais professionnels, il aurait été beaucoup plus loin, a-t-il dit, mais nous ne savons jusqu'où. De plus, un gouvernement progressiste-conservateur aurait majoré les frais admissibles pour la garde d'enfants.

Pour l'instant, nous devons traiter de la position prise par les universitaires et les membres du Nouveau parti démocratique. Ils n'aiment peut-être pas la réforme, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Toutefois, ils ne peuvent nier qu'il s'agit d'une réforme. Pour la première fois, au Canada, grâce à ce régime fiscal, on institue un impôt sur les gains en capital; on abolit les impôts fédéraux sur les dons et les biens transmis par décès; on modifie essentiellement la base de l'assistance fiscale accordée aux petites sociétés canadiennes; on modifie sensiblement le traite-

[M. Mahoney.]

ment fiscal des sociétés et de leurs actionnaires; on permet à un plus grand nombre de Canadiens de mettre de côté des sommes plus importantes, libres d'impôt, afin de les aider à préparer leur retraite, et on les encourage à le faire en réduisant leur taux d'impôt; et de la sorte, on augmente le nombre et l'efficacité des encouragements qui permettront aux Canadiens d'investir dans des sociétés canadiennes ou d'en faire l'acquisition.

Ce n'est peut-être pas une réforme suivant les normes des socialistes qui estiment non seulement qu'un dollar est un dollar mais que ce dollar appartient à l'État. Ce n'est pas une révolution. Mais c'est quand même une réforme d'après des normes rationnelles. Elle est appuyée par une recherche inégalée, par les commentaires des experts et les renseignements recueillis pendant une période de dix ans. C'est une réforme fondée sur une méthode sans précédent où le public a été appelé à participer à l'occasion du débat sur le Livre blanc, méthode qui est celle d'une bonne démocratie, d'une bonne politique et d'un bon gouvernement. C'est, monsieur l'Orateur, une réforme digne de confiance.

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, c'est un grand privilège pour moi, en ce moment, de pouvoir prendre la parole devant cette honorable Chambre. Je voudrais assurer à tous les députés que, sans perdre de vue l'importance des sujets contenus dans le budget et conscient également du facteur temps, mon intervention ne sera pas longue.

Avant d'aborder plus particulièrement les problèmes de ma circonscription, j'aimerais faire quelques observations sur les modifications apportées aux modalités d'application de la loi sur la réforme fiscale contenues dans le budget. Je tiens à féliciter le ministre et le gouvernement d'avoir fait en sorte que la charge de la preuve des faits justifiant une pénalité incombe à la Couronne. Pendant bien trop longtemps, la tendance était inverse pour de nombreux projets de loi tant fédéraux que provinciaux. À mon avis, le gouvernement mérite un bon point pour s'être orienté dans la bonne direction. J'apprécie également certains des autres changements apportés aux modalités d'application de la loi par le ministre, mais j'estime que celui qui porte sur la charge de la preuve constitue un changement fondamental de principe qui s'est fait trop longtemps attendre.

Celui à qui j'ai eu l'honneur de succéder comme député de Central Nova, M. Russ MacEwan, avait été député pendant 14 ans.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacKay:** Puis-je transmettre ses meilleurs vœux à tous les députés et vous dire qu'il fait du beau travail comme juge à la Cour des magistrats de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement de cette province a montré en le nommant un bel esprit de bipartisme. Il a aussi prouvé qu'il reconnaissait la compétence. Cette nomination a également été très populaire.

Comme bien des ministériels le savent, on trouve dans ma circonscription de Central Nova diverses industries. J'espère sincèrement que ne diminuera pas l'intérêt que lui a manifesté le gouvernement durant la récente élec-